

meché par Bottechia, Francis Pélissier, Alavoine et Mottiat.

Henri Pélissier arriva avec une demi-heure de retard, car il souffre des reins.

**L'ARRIVÉE A BREST**

L'arrivée de la troisième étape du Tour de France a été jugée au vélodrome de Brest, sous le patronage de la Municipalité.

Le contrôle de signature était installé Place du Président Wilson.

Le public très nombreux avait tenu à voir applaudir les vaillants routiers et le vainqueur, regut à son arrivée, une formidable ovation.

**Le départ de la quatrième étape Brest-Vannes (208 km) a été donné ce matin, à 7 heures**

Après une bonne nuit réparatrice, les routiers ont quitté ce matin, à 7 heures, les cités bretonnes, à destination de Vannes. Cette étape n'est de France longue puisqu'elle ne comporte que 208 kilomètres et son parcours est relativement facile; aussi il est probable qu'elle n'apportera pas de grands changements au classement.

Le départ a été donné à 7 heures, dans les conditions les plus normales. Les conditions de départ ont été normales, les conditions de départ ont été normales.

Nous donnons ci-dessous l'itinéraire détaillé et l'horaire probable de l'étape d'aujourd'hui :

Brest, départ (0 kilom.) ..... 7 h  
Craon (67 kilom.) ..... 9 h 15  
Quimper (88 kilom.) ..... 10 h 15  
Lorient (154 kilom.) ..... 12 h 20  
Vannes (208 kilom.) ..... 14 h 15

**L'AFFICHAGE AU « JOURNAL DE ROUBAIX »**

Les résultats de la quatrième étape du Tour de France seront affichés cet après-midi, au Tour et à mesure qu'ils nous parviendront, sur un tableau spécial placé devant la façade du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue.

**AU MAROC**

**UN SUCCÈS DE NOS TROUPES DANS LA RÉGION DE TERROUAL**

Dans la région de Terroual, la situation s'améliore notablement. Le mouvement du groupe mobile a provoqué une grosse impression chez les Beni-Mezguila, dont les fractions habitant la plaine ont fait leur soumission.

Les fractions montagnardes sont entrées en pourparlers. Le mouvement s'est effectué avec beaucoup de violence et de bruit. Les ennemis, neutralisés par le feu de l'artillerie, bombardé par l'aviation et tourné vers la gauche par un détachement, s'est replié en désordre vers le nord et le nord-ouest.

**UNE LETTRE DU SULTAN A SES POPULATIONS**

Mercurel a été donné lecture à Fez, Médina et Fez-Djardj, d'une lettre écrite par le sultan à ses populations et qui doit être adressée à toutes les villes et tribus de l'empire chrétien, où elle sera lue avec le même cérémonial dans la grande mosquée de chaque localité.

Dans cette lettre, le sultan fait ressortir les bienfaits dont jouit le Maroc depuis son avènement au trône et il met en garde les populations contre les menées de l'agitateur riffain.

Ces menées, dit-il, sont d'ailleurs d'ores et déjà arrêtées par les vaillantes troupes qui défendent le sol marocain.

Le sultan invite ses fidèles à garder tout leur calme et à se livrer sans arrière-pensée aux travaux de la terre.

**LE SOUVERAIN VISITE LES TRIBUS FIDÈLES**

Fez, 25 juin. — Le sultan, accompagné du général de Chambrun, de M. Maré, directeur des affaires chérifiennes; de ses vizirs et de ses ministres, a quitté Fez dans la matinée, se rendant dans la zone du Nord où il a visité les tribus de la région de Karim. Le voyage du souverain a fait chez les tribus soumission un effet puissant.

Le maréchal Lyautey s'est rendu dans la matinée à Souk, El Arb et à Tisason, où il a visité le groupe mobile.

**TROIS NOUVELLES LIGNES DE CHEMIN DE FER OUVERTES AU TRAFIC**

Casablanca, 25 juin. — La Compagnie des Chemins de fer du Maroc a ouvert aujourd'hui au trafic trois lignes nouvelles : Casablanca-Rabat, Casablanca-Khourzija, Casablanca-Settat. Un service provisoire comprendra des trains omnibus avec voiture de troisième et quatrième classes et assure le trafic des marchandises en grande et en petite vitesse. Les trains express avec première et deuxième classes fonctionneront dans quelques jours.

**A la Chambre, M. Chaumet, ministre du Commerce déclare qu'il ne tolérera pas le caractère répréhensible de la grève des postiers**

**UNE DEMANDE D'INTERPELLATION EST RENVOYÉE A LA SUITE**

**Déclarations de M. Caillaux sur le paiement des 250 francs aux fonctionnaires**

Paris, 25 juin 1925.

**SEANCE DU MATIN**

**LE BUDGET**

Dans sa séance du matin, la Chambre a rapidement adopté les divers chapitres des budgets des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice, de la Guerre, de la Marine, de l'Instruction publique, des Beaux-Arts, de l'Enseignement technique, du Commerce, du Travail.

M. Blaisant proteste contre les réductions opérées par le Sénat qui, dit-il, porte atteinte à la loi sur les emplois réservés et que de fait des mutilés ne pourront être nommés au poste d'enseignement par la commission.

M. de Monzie assure que le gouvernement veillera à ce que la loi sur les emplois réservés aux mutilés ne soit pas violée.

**POUR LES FAMILLES**

Sur le chapitre 69 du budget du travail (allocations aux familles dont les membres indisciplinés sont frappés), M. Masson et Labatut demandent le rétablissement d'un crédit de 4.300.000 fr. sur le chapitre 69.

M. Lameureux et Viscont-Aupiais s'y opposent. Ils acceptent, à titre indicatif, un relèvement de 100.000 fr., et font observer qu'une proposition spéciale de M. Labatut sera rapportée prochainement par la commission.

M. Masson et Labatut acceptent.

**LA PROMOTION DE L'EXPOSITION DE STRASBOURG**

L'après-midi la Chambre adopte le projet relatif à la promotion de l'Exposition de Strasbourg.

**LE PROJET SUR LA RETRAITE DES OUVRIERS MINEURS EST ADOPTÉ**

Le projet de loi améliorant la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves est adopté sans débat.

**LE BUDGET**

Le crédit du chapitre 98 du budget de l'Hygiène (subvention pour la construction d'annuaire pour les familles nombreuses) est porté de 44 à 47 millions.

**LES 250 FRANCS DES FONCTIONNAIRES**

A propos du chapitre 157 (allocations diverses au personnel de l'administration de l'agriculture), M. Fèvre proteste contre le retard apporté à payer aux fonctionnaires les 250 fr. qu'on leur avait promis pour le 2e trimestre de cette année, à titre d'avance, sur les augmentations qu'on doit leur verser.

**LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE**

**Une question de M. Oustry**

M. Oustry demande si les crédits alloués au budget pour la construction de navires pour l'Extrême-Orient, et qui ne sont pas encore mobilisés, sont destinés à être utilisés pour la construction de navires de guerre.

**LA RÉCEPTION DE M. LONGWORTH**

A la demande du Président, la séance est suspendue à 16 h. 30, pour la réception organisée en l'honneur de M. Longworth, président de la Chambre des Représentants des États-Unis.

La séance est reprise à 18 h. 20.

**LES 250 FR. DES FONCTIONNAIRES**

M. Caillaux répond à M. Fèvre 125 francs seront payés immédiatement, 125 francs en août quand le budget sera voté.

M. Herriot. — La parole est à M. Fèvre pour poser une question à M. le ministre des Finances qui l'accepte.

M. Fèvre. — La première question est relative à la situation des fonctionnaires.

lative aux 250 fr. promis aux fonctionnaires pour le 2e trimestre. Nous sommes au 25 juin et les fonctionnaires n'ont pas touché cet argent. Je vous demande de dire, une fois pour toutes, que les promesses faites seront tenues.

M. Piquemal. — Oui, M. Caillaux prenez garde!

M. Fèvre. — Si le gouvernement n'est pas prêt à payer, il ne faut pas aller jusqu'à la situation actuelle. Je vous prie de dire que les fonctionnaires n'ont pas touché cet argent.

M. Caillaux explique qu'aussi bien les augmentations de traitement que les acomptes étaient compris dans le budget de 1925.

M. de Monzie assure qu'il ne tolérera pas le caractère répréhensible de la grève des postiers.

**LA GREVE DES FACTEURS D'IMPRESSES**

Une question de M. Missoffe: « Quoi qu'il arrive, les services seront-ils assurés? »

M. Missoffe. — J'ai posé une question au ministre de ce qu'il faut faire pour assurer le service postal.

M. Chaumet: « Ni le Gouvernement, ni le Parlement ne céderont devant la menace... »

M. Chaumet. — J'ai reçu vers 10 h. les délégués des facteurs de la région de Paris.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

au droit syndical. Je renouvelle l'appel que j'ai adressé aux fonctionnaires, qui, en cas de grève, ont moi, parce qu'ils savent que je les ai défendus toujours.

M. de Monzie. — Les paroles du ministre sont certainement pour rassurer les fonctionnaires. L'émotion qui s'est manifestée par nous n'avait intention de provoquer, sur cette grave question, le grand débat qui s'impose. Nous retiendons notre demande d'interpellation, mais nous demandons au gouvernement que le grand débat ait lieu dès que le Parlement sera débarrassé du budget et des projets financiers.

M. Chaumet annonce qu'il a demandé d'interpellation sur la situation des fonctionnaires. Demain matin, continuation du budget. La séance est levée à 20 h. 55.

**LE SÉNAT**

**FIXE AU 2 JUILLET UNE INTERPELLATION SUR LE MAROC.**

Le Sénat, réuni à 13 h. 10 sous la présidence de M. de Béranger, fixe au 2 juillet la date de la discussion de l'interpellation de M. de Monzie sur notre situation et notre politique au Maroc.

**EST ADOPTÉ DIVERS PROJETS**

**UN PROJET SUR LA COMPÉTENCE DES JUGES DE PAIX**

On discute ensuite le projet relatif à la compétence des juges de paix.

**UN PROJET SUR LA COMPÉTENCE DES JUGES DE PAIX**

Le rapporteur, M. Morand, expose l'économie du projet de loi relatif à la compétence des juges de paix.

**L'INVASION DE LA LÉGATION DE CHINE A PARIS**

Les auteurs sont recherchés et vont être expulsés. — Un communiste chinois et seize de ses compatriotes arrêtés à la frontière belge.

Paris, 25 juin. — Les services des renseignements généraux à la Préfecture de police poursuivent son enquête, afin de rechercher les auteurs de l'invasion de la légation de Chine, rue de Babylone. De nombreux arrestés d'expulsion sont préparés et vont être soumis incessamment à la signature du ministre de l'Intérieur.

Un autre part, on a obtenu la certitude qu'à la suite des enquêtes de la Préfecture sur ces faits, un mot d'ordre a circulé dans les milieux chinois de Paris, mot d'ordre demandant aux individus pouvant être inquiétés, de quitter la France dès que possible.

M. Herriot. — Alors, taisez-vous. (Applaudissements.)

**« La grève a pris un caractère répréhensible que je ne tolérerai pas. »**

M. Chaumet. — Je pensais que le travail reprendrait puisque satisfaction était donnée aux grévistes.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

M. Chaumet. — J'ai répondu que le Gouvernement n'accepterait pas la grève.

**LES CONGRÈS**

**La Fédération des fonctionnaires à Paris**

Paris, 25 juin. — Le Congrès annuel de la Fédération nationale des Syndicats de Fonctionnaires s'est ouvert ce matin, salle des Chaufvets (Douanes actives).

**Un vœu sur le Maroc**

M. Laurent a proposé tout d'abord, au nom du Bureau fédéral, un vœu sur le Maroc, demandant que le Gouvernement français assure le premier jour possible la cessation des hostilités et de l'effusion du sang au Maroc.

Ce vœu a été voté à l'unanimité.

A l'unanimité aussi, est adopté un ordre du jour réclamant, dans le plus bref délai, la reconnaissance du droit syndical aux fonctionnaires par le vote de la proposition de loi Chabran-Berthod.

Le rapport financier est adopté.

**Le rapport moral**

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à ajouter quelques compléments à son rapport écrit qui a été publié dans la Tribune du 13 juin, notamment sur les avances qui devront figurer dans le prochain douzième provisoire.

**Le bureau fédéral, critique, obtient un vote favorable**

M. Fenouil (Contributions indirectes), critique quelques points du rapport. Il dépose un premier ordre du jour demandant au Bureau fédéral d'entrer, le plus vite possible, en rapports étroits avec l'U. S. T. C. A. et regrette que celui-ci ne soit pas représenté au Congrès.

Enfin, il accuse M. Laurent d'être intervenu abusivement dans les discussions de délégués de sections départementales.

M. Laurent répond à ces diverses critiques et revendique le droit pour la majorité de la Fédération de se défendre contre les manœuvres de la minorité.

C'est sur ce point que la discussion s'est établie. M. Fenouil étant soutenu par M. Piquemal et M. Laurent par M. Wagnier. Deux incidents, l'un à la section départementale de la Seine, l'autre dans la 20e région, sont longuement discutés et l'on procède à un vote sur l'ordre du jour Fenouil blâmant le bureau fédéral.

Le résultat du vote donne par affichage nominal: pour le Bureau fédéral, 332; contre le Bureau fédéral, 119; abstentions, 35.

M. Hubert (Alpes-Maritimes), demande au B. F. de s'occuper des retraites des anciens combattants de l'action contre la vie chère et d'intéresser les femmes de fonctionnaires à leur rôle économique et à leur futur rôle civique.

M. Laugier (Entre-Rhône), critique ensuite le rapport moral. Il croit que la Fédération a subi un échec complet pour la révision des traitements et son influence a considérablement baissé depuis un an, et il se propose de créer le Bureau fédéral.

Ensuite M. Billot (Congrès des manufactures), fait un certain nombre de critiques de détail, au nom de son syndicat. La séance de la matinée est levée.

**LES DRAMES DE L'ALCOOLISME**

**Frappé d'un coup de couteau par son amie, un homme l'étrangle**

Paris, 25 juin. — Peu après la mort de sa femme, M. Roger Gourdout, 58 ans, après avoir envoyé ses deux enfants à la campagne, vient s'installer chez son amie, Berthe Marcus, plaignant, 41 ans, 19, rue de Valenciennes, au Temple.

Le couple s'entrait et se querelait fréquemment. Au cours d'une scène plus violente, Berthe Marcus a frappé Gourdout d'un coup de couteau au bas-ventre.

Gourdout a saisi Berthe Marcus à la gorge et l'a étranglée puis il s'est enfui. Avertis des gardiens de la paix, il leur fit le récit du drame. Ils transportèrent le blessé à l'hôpital Saint-Louis, où des soins lui furent prodigués, mais ils le ramenèrent au commissariat de police.

Une enquête est ouverte.

**Une concierge tuée par son mari**

Paris, 25 juin. — Ce matin, la mère de Mme Emilienne Prévillat, demeurant 3, rue Basse des Carmes, a découvert le cadavre de sa fille, concierge dans le même immeuble. Elle portait une blessure profonde à la tête provenant d'une balle de revolver tirée à bout portant.

L'enquête établit que le meurtrier ne pouvait être que le mari de la morte, Armand Prévillat, mécanicien, alcoolique invétéré. Prévillat, à maintes reprises avait menacé sa femme de mort.

Armand Prévillat, en effet, s'est constitué prisonnier au commissariat du quartier de la Madeleine.

Le meurtrier, après un interrogatoire d'identité, a été aussitôt mis à la disposition du commissaire de la Sorbonne, chargé de l'affaire.

**Dernières Nouvelles Sportives**

**LE XIXe TOUR DE FRANCE**

Suite des arrivées de la troisième étape:

12e, Bottechia, en 16 h. 15; 13e, H. Martin; 14e, Gay; 15e, Delagrè, en 16 h. 35; 16e, J. Jacquelin; 17e, Bellegarde; 18e, Despeignes; 19e, Tardieu; 20e, Thuret; 21e, Dheru; 22e, L. Bussy; 23e, L. Bussy; 24e, Verdyck; 25e, Baret; 26e, Salier; 27e, Houshain; 28e, Jordan; 29e, Gohau; 30e, 4e; 31e, 21; 32e, 21; 33e, 21; 34e, 21; 35e, 21; 36e, 21; 37e, 21; 38e, 21; 39e, 21; 40e, 21; 41e, 21; 42e, 21; 43e, 21; 44e, 21; 45e, 21; 46e, 21; 47e, 21; 48e, 21; 49e, 21; 50e, 21; 51e, 21; 52e, 21; 53e, 21; 54e, 21; 55e, 21; 56e, 21; 57e, 21; 58e, 21; 59e, 21; 60e, 21; 61e, 21; 62e, 21; 63e, 21; 64e, 21; 65e, 21; 66e, 21; 67e, 21; 68e, 21; 69e, 21; 70e, 21; 71e, 21; 72e, 21; 73e, 21; 74e, 21; 75e, 21; 76e, 21; 77e, 21; 78e, 21; 79e, 21; 80e, 21; 81e, 21; 82e, 21; 83e, 21; 84e, 21; 85e, 21; 86e, 21; 87e, 21; 88e, 21; 89e, 21; 90e, 21; 91e, 21; 92e, 21; 93e, 21; 94e, 21; 95e, 21; 96e, 21; 97e, 21; 98e, 21; 99e, 21; 100e, 21; 101e, 21; 102e, 21; 103e, 21; 104e, 21; 105e, 21; 106e, 21; 107e, 21; 108e, 21; 109e, 21; 110e, 21; 111e, 21; 112e, 21; 113e, 21; 114e, 21; 115e, 21; 116e, 21; 117e, 21; 118e, 21; 119e, 21; 120e, 21; 121e, 21; 122e, 21; 123e, 21; 124e, 21; 125e, 21; 126e, 21; 127e, 21; 128e, 21; 129e, 21; 130e, 21; 131e, 21; 132e, 21; 133e, 21; 134e, 21; 135e, 21; 136e, 21; 137e, 21; 138e, 21; 139e, 21; 140e, 21; 141e, 21; 142e, 21; 143e, 21; 144e, 21; 145e, 21; 146e, 21; 147e, 21; 148e, 21; 149e, 21; 150e, 21; 151e, 21; 152e, 21; 153e, 21; 154e, 21; 155e, 21; 156e, 21; 157e, 21; 158e, 21; 159e, 21; 160e, 21; 161e, 21; 162e, 21; 163e, 21; 164e, 21; 165e, 21; 166e, 21; 167e, 21; 168e, 21; 169e, 21; 170e, 21; 171e, 21; 172e, 21; 173e, 21; 174e, 21; 175e, 21; 176e, 21; 177e, 21; 178e, 21; 179e, 21; 180e, 21; 181e, 21; 182e, 21; 183e, 21; 184e, 21; 185e, 21; 186e, 21; 187e, 21; 188e, 21; 189e, 21; 190e, 21; 191e, 21; 192e, 21; 193e, 21; 194e, 21; 195e, 21; 196e, 21; 197e, 21; 198e, 21; 199e, 21; 200e, 21; 201e, 21; 202e, 21; 203e, 21; 204e, 21; 205e, 21; 206e, 21; 207e, 21; 208e, 21; 209e, 21; 210e, 21; 211e, 21; 212e, 21; 213e, 21; 214e, 21; 215e, 21; 216e, 21; 217e, 21; 218e, 21; 219e